



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 33

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation de pétitions :

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que cette dernière envisage de reconnaître le besoin de siéger pendant un minimum de 80 jours au cours d'une année civile. (D. Harasymiw, I. Harasymiw et O. Hnatyshyn)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté la route 227 à partir de l'intersection des routes 248 et 227 jusqu'à la route 16 (route Yellow Head), et afin que le premier ministre du Manitoba envisage d'apporter son soutien à ce projet pour garantir la sécurité des Manitobains et de tous les Canadiens qui voyagent sur les routes manitobaines. (J. Field, B. Tully, D. Tully et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé veille à ce que les mesures qu'il adopte pour tenter d'équilibrer le budget de son ministère ne compromettent pas la santé et le bien-être des personnes âgées et des autres Manitobains vulnérables atteints de la maladie d'Alzheimer, qu'il envisage de revenir sur sa décision de ne pas permettre à certains résidents de foyers de soins personnels ayant cette maladie débilitante d'avoir accès à certains médicaments et qu'il envisage aussi de mettre en œuvre une politique provinciale concernant cette maladie. (D. Palson, J. Brown, D. Nesbitt et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de renoncer à son projet d'obliger les sociétés qui participeront à l'expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge de faire appel à du personnel syndiqué et d'amorcer un dialogue avec les représentants des entreprises, du secteur de la construction et des milieux syndicaux afin que les sociétés et le personnel ayant les compétences nécessaires puissent présenter des soumissions ou prendre part aux travaux d'expansion, sans qu'il soit tenu compte de la syndicalisation. (V. Falk, M. Woznesensky, M. Hiebert et autres)

Mercredi 5 mai 2004

M. le *ministre* ASHTON dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2004-2005 — Gestion des ressources hydriques.

(Document parlementaire n° 48)

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2004-2005 — Justice.

(Document parlementaire n° 49)

M. le *ministre* LATHLIN dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2004-2005 — Affaires autochtones et du Nord.

(Document parlementaire n° 50)

M. le *ministre* STRUTHERS dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2004-2005 — Conservation.

(Document parlementaire n° 51)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} ROWAT et BRICK, M. LOEWEN, M^{me} la *ministre* WOWCHUK et M. GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée convient à l'unanimité de former un seul groupe du Comité des subsides qui se réunira dans la salle 254 afin d'examiner le budget du ministère des Finances, pendant qu'elle siège.

L'Assemblée convient à l'unanimité de renoncer au quorum et à la tenue de votes consignés pendant la séance du groupe du Comité des subsides réuni dans la salle 254.

M. le *ministre* BJORNSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 19 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* BJORNSON intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* ROBINSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 25 — *Loi modifiant la Loi sur les divertissements/The Amusements Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* ROBINSON intervient. Sur la motion de M^{me} TAILLIEU, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 34 — *Loi modifiant la Loi sur l'Université de Winnipeg/The University of Winnipeg Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* CHOMIAK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 43 — *Loi modifiant la Loi sur les renseignements médicaux personnels (santé spirituelle)/The Personal Health Information Amendment Act (Spiritual Health)*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CHOMIAK intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 44 — *Loi modifiant la Loi sur les collèges/The Colleges Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* MCGIFFORD intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M^{me} la *ministre* ALLAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 45 — *Loi modifiant la Loi sur les ingénieurs et les géoscientifiques/The Engineering and Geoscientific Professions Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* ALLAN intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* BJORNSON propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 46 — *Loi modifiant la Loi sur la pension de retraite des enseignants/The Teachers' Pensions Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* BJORNSON intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* BJORNSON dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 46.

(Document parlementaire n° 52)

M. le *ministre* CHOMIAK propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 48 — *Loi modifiant la Loi sur les tissus humains/The Human Tissue Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* CHOMIAK intervient. Sur la motion de M. DYCK, le débat est ajourné.

M. le *ministre* CHOMIAK propose, au nom de M. le *ministre* SELINGER, que soit approuvé, conformément aux paragraphes 11.1(5) et (6) de la *Loi sur la Cour provinciale*, le rapport du Comité permanent des affaires législatives concernant la rémunération des juges, lequel rapport a été déposé le 14 avril 2004.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (protection des biens de l'État)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Protection of Crown Assets)*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. HAWRANIK pour la reprise du débat.

MM. CUMMINGS, PENNER, FAURSCHOU et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 16 — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba (refus de versement de prestations aux contrevenants)/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act (Denial of Benefits for Offenders)*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M^{me} MITCHELSON pour la reprise du débat.

M. MAGUIRE intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 41 — *Loi sur les profits découlant de la notoriété en matière criminelle/The Profits of Criminal Notoriety Act*.

Le débat se poursuit.

MM. LAMOUREUX et DERKACH interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 15 — *Loi modifiant le Code de la route (pouvoirs de la police concernant les conducteurs dangereux et modifications diverses)/The Highway Traffic Amendment Act (Police Powers Respecting Unsafe Drivers and Miscellaneous Amendments)*.

Le débat se poursuit.

MM. EICHLER et GOERTZEN interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Il est donné lecture du point de l'ordre du jour prévoyant l'examen à l'étape du rapport des amendements apportés au projet de loi 6 — *Loi sur les services de police interterritoriaux/The Cross-Border Policing Act* — dont a fait rapport le Comité permanent des affaires législatives.

M. HAWRANIK propose que le paragraphe 7(1) soit remplacé par ce qui suit :

Décision

7(1) L'agent de nomination ne peut procéder à la nomination demandée que s'il est convaincu :

a) d'une part, qu'il est opportun de le faire dans les circonstances;

b) d'autre part, que l'agent de police extraprovincial provient d'une province ou d'un territoire dans lequel existe un mécanisme d'enquête et disciplinaire — semblable à celui établi sous le régime de la *Loi sur les enquêtes relatives à l'application de la loi* — relativement aux fautes disciplinaires qui pourraient être reprochées à l'agent pendant qu'il se trouve au Manitoba.

Il s'élève un débat.

MM. HAWRANIK et FAURSCHOU interviennent. M. GOERTZEN exerce son droit de parole jusqu'à 17 h 30 et le conserve pour la reprise du débat.

La séance est levée à 17 h 30, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes